

EN REGION

Cotisation annuelle
(du 1^{er} janvier au 31 décembre)
150.000 yens

L'adhésion en région est un choix idéal pour les entreprises régionales qui n'ont pas de succursales dans la région du Kanto*.

Les antennes CCI France Japon du Kansai, Kyushu, Chubu, Fukui et Gunma soutiennent votre activité et votre internationalisation en lien avec la Chambre de Tokyo.

**Ainsi que la préfecture de Gunma en raison d'un partenariat privilégié entre la préfecture de Gunma et la CCI France Japon.*



- **Accès à nos évènements tout au long de l'année** en présentiel et online : intervenant à des évènements, Webinaires et comités
- Visibilité dans l'annuaire
- Mises en relations personnalisées



- **Article complet via une newsletter**, relayé sur le site et sur nos réseaux sociaux
- Réunion de présentation des nouveaux membres avec communication post-événement
- Publicité et parution d'articles dédiés à tarif privilégié



- Tarifs privilégiés à nos prestations : recrutement, formations, domiciliation et location de la salle de conférence de la CCI France Japon
- Réception du magazine France Japon Eco 4 fois par an – hebdo gratuit